



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
DIRECTION GENERALE DES EXAMENS ET CONTROLE SCOLAIRE

BP : 2201 - Tél : +224 628 76 53 55 / 628 29 30 13

E-mail: examens@mepua.gov.gn / service.examens22@gmail.com

Diplôme de Bachelier du second Degré

Le Ministre de L'Enseignement Pré-Universitaire et de L'Alphabétisation

Vu l'ARRETE N° A/2022/1116/MEPU-A/SGG du 3 Mai 2022, portant Règlements Généraux des Examens Scolaires en République de Guinée
Vu le PROCES-VERBAL de l'Examen du Baccalauréat unique

SESSION: 2024

PROFIL:

SCIENCES MATHÉMATIQUES

PV: 19932

CENTRE: EP BARRY DIAWADOU / DIXINN

ECOLE D'ORIGINE: LYCEE DONKA

établi le 23/07/2024

par le Jury National de Supervision

confère avec la mention : BIEN

à ABOUBACAR BARRY

né(e) le 27/03/2001

à CONAKRY

Fils (fille) de MAMADOU HADY

et de OUMOU SADIO BARRY

LE DIPLOME DE BACCALAUREAT UNIQUE

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à CONAKRY, le 28/10/2024

Signature du titulaire



P/le Ministre Par Délégation
Le Directeur du DGECS

MAMADY 49 KEITA

Le présent document est enregistré sous le N° 3900

IL NE SERA DELIVRE AUCUN DUPLICATA DE CE DOCUMENT

0140532



Guinée